



# Licence professionnelle Collaborateur comptable spécialisé en technologies de l'information et de la communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Collaborateur comptable spécialisé en technologies de l'information et de la communication. 2014, Université d'Artois. hceres-02038378

**HAL Id: hceres-02038378**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038378>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Collaborateur comptable spécialisé  
en technologies de l'information et  
de la communication

de l'Université d'Artois

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université d'Artois

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Collaborateur comptable spécialisé en technologies de l'information et de la communication

Secteur professionnel : SP5-Echanges et gestion

Dénomination nationale : SP5-4 Assurance, banque, finance

Demande n° S3LP150007744

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Institut universitaire de technologie (IUT) de Lens.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : FORMANOR

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Collaborateur comptable* (LPCC) forme des étudiants spécialisés en technologies de l'information et de la communication. Les métiers visés sont les suivants : collaborateur de cabinet d'expertise comptable et/ou commissaire aux comptes, comptable d'entreprise, adjoint au directeur financier, assistant de gestion, gestionnaire de trésorerie, contrôleur de gestion.

Depuis 2007, après trois ans en formation initiale, la LPCC est passée à l'alternance en contrat de professionnalisation. Le rythme de la formation est : trois jours en entreprise (lundi, mardi, mercredi) et deux jours et demis de formation à l'IUT. Cette nouvelle organisation s'est faite suite à une concertation avec les partenaires professionnels.

La LPCC est accessible aux étudiants titulaires d'un Diplôme universitaire de technologie *Gestion des entreprises et des administrations* (DUT GEA), option *Finance comptabilité* ou option *Petites et moyennes organisations* (PMO), ainsi qu'à des étudiants ayant suivi avec succès les deux premières années de la licence (L1+L2) *Administration économique et sociale* (AES) et désireux d'intégrer un cabinet comptable. La LPCC se distingue sur le plan régional et national par la nature du métier ciblé (collaborateur comptable) mais surtout par la spécialisation en *Technologies de l'information et de la communication* (TIC).

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La LPCC est une formation en totale cohérence avec les compétences de l'établissement et accessible à des candidats d'origine variée (contrat de professionnalisation, demandeur d'emploi, période de professionnalisation et salarié en congés de formation). Pour faciliter une bonne intégration des différents profils, une semaine de cours intensifs est programmée à la rentrée.

Les enseignements de la LPCC sont repartis en cinq unités. Toutes les matières enseignées (TIC, outils de base, Droit des sociétés, droit du travail/droit social, gestion fiscale) permettent aux étudiants d'asseoir leurs connaissances dans tous les domaines utiles à leur future profession de collaborateur comptable. On remarquera une bonne cohérence des programmes (210 heures de comptabilité et de fiscalité, 130 heures de droit, 90 heures pour les modules TIC, 100 heures de projet tuteuré). Les deux semestres sont séparés par trois mois de présence en entreprise, de début février à fin avril, période qui correspond à la période fiscale. Les contrôles de connaissances sont effectués en continu au choix des intervenants (devoirs sur table, dossiers, oraux...) avec le prérequis de deux évaluations au minimum par modules, et une soutenance en juin. Les profils des intervenants professionnels sont divers, et ceux-ci assurent plus de 68 % des cours. Cependant, près de 40 % de ces cours sont dispensés par des professionnels appartenant au même Cabinet comptable. Il existe de ce fait une forte dépendance à ce cabinet.

L'alternance, et les 12 semaines de stage de la LPCC permettent à l'étudiant d'intégrer le milieu professionnel de manière constructive, et d'appréhender la réalité du marché du travail. Les projets réalisés sont en corrélation avec la nature des entreprises qui accueillent les étudiants, et les modules dispensés. Les apprentissages théoriques et pratiques vont donc de pair. On note cependant une absence de convention dans le dossier.

La particularité de la Région Nord-Pas de Calais, est que les jeunes y poursuivent leurs études le plus souvent dans des filières courtes, ce qui procure un bon positionnement à la LPCC qui s'inscrit dans cette démarche. A noter également que le profil Bac+3 est très recherché chez les comptables auxiliaires et comptables généraux. Même si le contexte économique national et régional, est très difficile, le taux d'insertion professionnelle des étudiants est de 85 %. La durée moyenne de recherche d'un emploi est de deux mois, ce qui est très correct.

Les relations avec les professionnels semblent fortes mais sont peu développées dans le dossier. La conception et la création de cette licence, ont été réalisées conjointement entre l'IUT, des experts comptables et commissaires aux comptes de la région. De plus, une convention de partenariat a été conclue avec l'Ordre Régional des Experts Comptables, mais certaines précisions doivent être apportées quant au contenu de cette convention, et au contenu du conseil de perfectionnement. Malgré ces points d'attention, la LPCC montre, une volonté certaine à vouloir pérenniser ce modèle en intégrant les professionnels au cœur de sa formation, tant par le contenu de ses modules que par l'implication des professionnels dans les stages, projets, interventions...

La LPCC permet aux diplômés d'être performants et opérationnels en développant leurs compétences dans leurs missions. Depuis 2000, le Service d'éducation permanente de l'IUT de Lens est certifié ISO 9001, et certaines démarches qualité sont donc effectuées pour garantir l'efficacité et l'amélioration de l'ensemble des processus (audit interne, revue de direction, évaluations des formateurs, suivi individuel des étudiants, visite d'entreprise...). Ces démarches ont pour objectif de continuer à adapter le contenu de la LPCC à l'évolution du métier. Par ces échanges, les perspectives d'avenir de la formation et de sa pérennité sont très positives. Le besoin du marché est clairement identifié, la réflexion autour de la création d'une spécialité fiscalité, l'enrichissement du contenu du module *Audit*, prouve que l'équipe pédagogique se mobilise afin que la LPCC soit concurrentielle, et « différenciante ». De ce fait, la LPCC doit poursuivre son travail pour élargir le réseau de recrutement des professionnels. Un travail de suivi sur le devenir des étudiants est à effectuer et à mettre en place rapidement. Enfin, une réflexion sur la diversité du recrutement des étudiants est à mener avec les professionnels.

- Points forts :

- Seule LP au niveau régional à proposer la spécialisation TIC.
- Le taux de réussite performant (96 %).
- La Certification ISO 9001.

- Points faibles :

- La dépendance forte à un cabinet comptable pour la dispense de certains modules.
- Le manque de visibilité sur les partenariats professionnels.
- La faible diversité de la provenance des étudiants.



- Recommandations pour l'établissement :

Il est très important pour l'avenir de la LPCC d'entamer une réflexion sur un plan de communication de la formation. Cette formation doit pouvoir attirer des étudiants de toute la région, grâce à sa spécialisation (TIC). Une phase de recrutement de professionnels doit aussi être étudiée, afin d'enrichir et diversifier les modules enseignés.

Il serait intéressant d'élever le seuil des 25 étudiants par promotion, au regard des évolutions du marché à venir, des opportunités sur ce secteur, et de la volonté de la LPCC de construire dans l'avenir avec les professionnels. Les perspectives d'évolution de l'équipe pédagogique (intensification du module *Audit*, ouverture d'une spécialité Fiscalité) devraient permettre d'attirer un volume d'étudiants plus conséquent.

Les enquêtes devraient être approfondies afin d'effectuer un meilleur suivi du devenir de ces étudiants.



# Observations de l'établissement

Les rapports qui n'appellent pas d'observation :

Licences professionnelles
S3LP150007742
* S3LP150007743
S3LP150007744
S3LP150007745
S3LP150007746
S3LP150007747
S3LP150007748
S3LP150007749
S3LP150007750
S3LP150007751
S3LP150007752
S3LP150007753
S3LP150007754
S3LP150007755
S3LP150007756
S3LP150007757
S3LP150007758
S3LP150007759
S3LP150007760
S3LP150007761
S3LP150007762
S3LP150007763
S3LP150007764*
S3LP150007765
S3LP150007766
S3LP150007767
S3LP150007768
S3LP150007769

\* erreurs factuelles relevées et envoyées précédemment

Le Président  
Francis M. BÉGIN  
ARRAS BETHUNE DOUAI  
LENS LIEVIN

